

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESTAIRES****Séance du 27 avril 2026****Séance du 27 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Madame Dorothee BERTRAND, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothee BERTRAND, Yves COLPAERT, Francine MOURIKS, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Gérard BELLENGIER, Audrey BÉAGUE, François-Xavier HENNEON, Monique DUHAYON, Bruno DASSONVILLE, Yann NORMAND, Éric DEWULF, Stéphane DESCAMPS, Tifenn LIEVIN, Béragère VILLE-MAHAUDEN, Amélie BEAUSSART, Robin QUEVILLART, Julie BORELLE, Véronique VERGULDEZOONE, Quentin DELAY, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE

Procurations :

Madame Meghann WILLEMS à Madame Audrey BÉAGUE
Madame Brigitte CAMPAGNE à Monsieur Yann NORMAND
Monsieur Jean-Michel BLAIN à Madame Monique DUHAYON
Monsieur Jean-Marie HOORNAERT à Monsieur Éric DEWULF
Madame Pascale ALGOËT à Madame Laëtitia LEGRAND
Monsieur Romain BUISINE à Monsieur Sébastien GISQUIERE

Absents : Monsieur Michaël PARENT

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BELLENGIER

Délibération n°20/37- 04/2026

Objet : Budget communal – Comité d'Oeuvres Sociales – Demande d'une subvention de fonctionnement 2026 – Convention d'objectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1611-4 ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Vu le budget primitif 2026 ;

Vu la demande de subvention déposée par le Comité d'Œuvres Sociales (COS) de la mairie d'Estaires ;

Considérant que l'association du Comité des Œuvres Sociale (COS) mène des actions culturelles, de loisirs et organise des événements en faveur du personnel communal ;

Considérant qu'il convient d'allouer une subvention de fonctionnement de 41 500 € au Comité des Œuvres Sociale (COS) afin de lui permettre la mise en œuvre d'actions et d'événements ;

DATE DE
CONVOCAION

21 avril 2026

DATE DE PUBLICATION

6 MAI 2026

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 28

Objet : Budget communal – Comité d'Oeuvres Sociales – Demande d'une subvention de fonctionnement 2026 – Convention d'objectifs

**Objet de la délibération : Budget communal – Comité d'Oeuvres Sociales –
Demande d'une subvention de fonctionnement 2026 – Convention d'objectifs**

Considérant que le montant est supérieur à 23 000 € et qu'il convient de signer une convention d'objectifs entre l'association du Comité des Œuvres Sociale (COS) et la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour le COS d'un montant de 41 500 € ;
- **d'autoriser** le maire à signer ladite convention d'objectifs ;
- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **d'autoriser** le maire à signer tout document relatif à la présente décision.

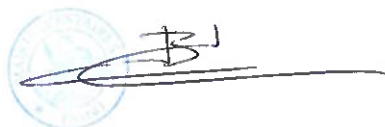
Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus

(Suivent les signatures)

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Dorothée BERTRAND

Le Secrétaire de séance
Gérard BELLENGIER

A blue circular official stamp of the commune of Estaires is visible to the left of the signature. The signature itself is a stylized 'B' followed by a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Bellengier', written in a cursive style.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le - 6 MAI 2026

publié ou notifié le - 6 MAI 2026

Le Maire,
Dorothée BERTRAND

A blue circular official stamp of the commune of Estaires is visible to the left of the signature. The signature itself is a stylized 'B' followed by a horizontal line.